

Académie de : ORLEANS-TOURS
Numéro de l'EPL : 045 1245J
Nom de l'établissement : Collège Ernest Bildstein
Adresse de l'établissement : 112 chemin de la fontaine – BP 109 – 45503 GIEN CEDEX
Tel : 02.38.27.01.90

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REMBOURSEMENT TRANSPORT POUR DE FRAIS DE STAGE

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 02/2015

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA 23

Nombre de présents 21

Quorum : 11

Quorum atteint

Le Conseil d'administration

Convoqué le 21/01/2015

Réuni le 02/02/2015

Sous la présidence de Ronan KERVELLA

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

VU

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration vote LES MODALITES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT POUR LES STAGES DES ELEVES ULIS

Libellé de la délibération :

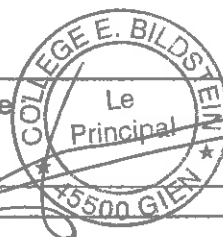
- Le remboursement s'effectue sur la base du tarif SNCF 2nde classe
- La famille devra certifier l'exactitude des frais engagés en fournissant les documents nécessaires (justificatifs, billets de train, etc.) au service de gestion du collège Bildstein
- Le remboursement s'effectuera sur la base d'un aller-retour quotidien maximum
- Seuls les trajets pour des stages se déroulant en dehors de la communauté des communes Gienneses donneront lieu à un remboursement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :
Abstentions :
Blancs :
Nuls :

Le président du Conseil d'administration
Nom : KERVELLA
Prénom : Ronan

Signature
Date 03/02/2015



Date de publication/ notification certifiant l'acte exécutoire 03/02/2015